

NOUVELLES FORMES DE PRODUCTION NON CAPITALISTES AU BRÉSIL : SENS ET FAISABILITÉ

Luiz Inácio Gaiger

Armand Colin | *Revue Tiers Monde*

2007/2 - n° 190
pages 309 à 324

ISSN 1293-8882

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2007-2-page-309.htm>

Pour citer cet article :

Gaiger Luiz Inácio, « Nouvelles formes de production non capitalistes au Brésil : sens et faisabilité », *Revue Tiers Monde*, 2007/2 n° 190, p. 309-324. DOI : 10.3917/rtm.190.0309

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

© Armand Colin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

NOUVELLES FORMES DE PRODUCTION NON CAPITALISTES AU BRÉSIL

SENS ET FAISABILITÉ

*Luiz Inácio GAIGER **

Les résultats de la première recherche nationale sur l'économie solidaire au Brésil, accomplie entre 1999 et 2003, permettent de distinguer différents profils d'entreprises d'économie solidaire, ainsi que leurs processus de création et d'institutionnalisation. Identifiant les conditions et les limites au développement de ces initiatives économiques, l'auteur évalue aussi dans quelle mesure les principes d'autogestion et de coopération sont introduits dans l'organisation et leur impact sur les conditions de travail des membres. Les principaux facteurs de viabilité de l'économie solidaire apparaissent grâce à l'analyse de données empiriques et, malgré des limites socio-économiques, le constat est positif : dans la plupart des cas, les entreprises d'économie solidaire améliorent la vie matérielle des personnes impliquées et représentent des expériences concrètes d'autonomie au et par le travail.

Dans plusieurs pays et sous différentes appellations, on constate aujourd'hui un nombre croissant d'initiatives de production et de prestation de services sociaux, dont l'organisation se fonde sur la libre association et les principes de coopération et d'autogestion. Nouvelle économie sociale dans l'hémisphère Nord, économie solidaire au Sud, pour n'en citer que les appellations les plus courantes (DEFOURNY, DEVELTERE, FONTENEAU, 1999 ; CATTANI, 2003). En effet, la présence et l'élargissement progressif de ce champ de pratiques socio-économiques ont suscité des programmes et des actions privés et publics d'appui et de promotion de ces initiatives, sources de revenu et de meilleure qualité de vie, faisant face à la logique du marché et aux processus d'exclusion sociale

* Docteur en sociologie, professeur à l'Universidade do Vale do Rio dos Sinos (São Leopoldo, Brésil). Titulaire de la chaire Unesco – Unisinos Travail et société solidaire. Membre de la coordination du RILESS (Red de Investigadores Latinoamericanos de Economía Social y Solidaria).

Cet article a été traduit par Vanise DRESCH.

(SINGER, SOUZA, 2000 ; LAVILLE, FRANÇA FILHO, 2004). Par ailleurs, dirigeants, entrepreneurs, militants et chercheurs débattent des conditions d'émergence de ces initiatives et de leur apport à la construction d'une vraie alternative de développement, aux échelles locale et globale, compte tenu de l'incapacité structurelle du système en vigueur de procurer des conditions de vie décentes à de nombreux travailleurs. Ces dernières années, l'économie solidaire est progressivement entrée dans l'agenda des organisations non gouvernementales (ONG), des mouvements sociaux et des gouvernements, et elle est de plus en plus débattue à l'occasion de grands rendez-vous politiques internationaux (GAIGER, 2003b).

Sans ignorer la diversité de situations dans laquelle ces expériences sont nées et doivent être comprises, cet article cherche à analyser les facteurs d'émergence et de développement des entreprises solidaires et à cerner dans quelle mesure elles sont porteuses d'autres logiques de production et d'organisation socio-économiques capables d'améliorer la vie des travailleurs et d'engendrer des effets durables sur les politiques publiques. Cette analyse s'appuie sur les résultats empiriques de la première recherche nationale comparée, menée entre 1999 et 2003 dans neuf États brésiliens, sur les contextes d'émergence, les innovations et les facteurs de dynamisation des entreprises économiques solidaires. Plus de 120 expériences ont été étudiées, avec des approfondissements spécifiques pour certains secteurs représentatifs de l'économie solidaire, tels que la petite production agricole, l'industrie de l'habillement et de la chaussure, les transports, les services et le recyclage de déchets urbains, entre autres ¹.

Pour analyser les organisations associatives de travail et de revenu ² en mettant en comparaison leur nature et leurs caractéristiques, cette étude a pris pour paramètre le concept d'« entreprise économique solidaire ». Il s'agit d'un idéal-type qui correspond aux différents aspects du solidarisme économique déjà soulignés dans la littérature concernant la coopération et l'autogestion. Le concept a pour ambition d'unifier l'observation des éléments positifs les plus fréquents des expériences d'économie solidaire ainsi que les principales difficultés relatives à leur faisabilité individuelle et systémique ³.

1 - La recherche a concerné les États suivants: Rio Grande do Sul, Santa Catarina, São Paulo, Minas Gerais, Pernambuco, Ceará, Pará et Distrito Federal. Promue par le Réseau interuniversitaire d'études et de recherche Unitrabalho, elle a été conçue par un groupe de chercheurs, sous la direction de Paul SINGER et sous ma coordination. Elle a eu le soutien de l'Agence de développement solidaire, attachée à la Centrale unique des travailleurs (CUT), et d'agences de financement, dont le Conseil national de recherche scientifique (CNPQ) et la Fondation d'appui à la recherche du Rio Grande do Sul (FAPERGS).

2 - Sont comprises les initiatives économiques prenant la forme de groupes informels, associations, coopératives ou petites entreprises, lesquels peuvent être considérés, en tant qu'hypothèse de départ, comme des agents de propulsion d'un nouveau solidarisme économique populaire au Brésil. La recherche a inclus les plus divers secteurs de production (à l'exception du crédit) et les différents formats juridiques, sans limitation quant aux dimensions des entreprises. Pour des raisons importantes, elle a traité de façon différente les actions d'appui (conseil, financement, etc.) et les initiatives similaires qui sont aussi coopératives et autogestionnaires mais ne sont pas économiques.

3 - En synthèse, le concept désigne les formes d'organisation socio-économique où l'on vérifie des pratiques et des principes d'autogestion, de démocratie, de participation, d'égalité, de coopération, d'auto-soutien, de développement humain et de responsabilité sociale (Gaiger, 1999; 2003a).

I – LES CONDITIONS D'ÉMERGENCE DES ENTREPRISES ÉCONOMIQUES SOLIDAIRES

Il y a dans la littérature consacrée à l'économie solidaire une convergence quant aux transformations de natures économique, sociale et politique qui ont favorisé l'émergence et la revitalisation d'initiatives économiques et solidaires. Sur le plan macro-économique, les transformations du capitalisme dans un contexte de mondialisation et de reconfiguration de la division internationale du travail constituent une toile de fond largement citée. À cette mutation serait associée la crise du travail salarié dont le reflet immédiat a été le retour d'un chômage massif et l'exclusion sociale. Cette précarisation des conditions d'emploi et de travail aurait conduit les travailleurs à chercher des alternatives de travail et de revenu. Sur le plan politique, la faillite de l'expérience socialiste aurait ouvert un espace chez certains élus et leaders sociaux pour porter un autre regard sur de nouvelles expériences socio-économiques. Ce nouveau contexte idéologique a aussi favorisé l'affirmation de nouveaux cadres d'analyse et de stratégies de transformation sociale. C'est ainsi que, malgré une certaine hésitation, la compatibilité pouvant exister entre l'économie solidaire et l'économie de marché a été admise tout en mettant en avant les tensions inhérentes à la coexistence de logiques socio-économiques différentes. Dans des pays comme le Brésil, ces questions ont cessé d'être simplement rhétoriques au fur et à mesure que les forces de la gauche arrivaient au pouvoir et se voyaient contraintes de donner des réponses à leur base sociale et de mettre en œuvre sur leurs territoires les mesures annoncées dans leurs programmes. Par ailleurs, l'évolution d'initiatives d'économie solidaire déjà existantes, faisant preuve de leur viabilité et de leur capacité à apporter des bénéfices à leurs membres et à leur entourage, a suscité un nouvel intérêt de la part d'intellectuels et de militants à l'origine d'un mouvement de promotion de l'économie solidaire.

Si le contexte, tant macro-économique que politique, constitue une phase historique favorable à l'affirmation de l'économie solidaire, il n'est pas suffisant pour expliquer l'émergence d'une génération spontanée d'entreprises solidaires et pour comprendre les conditions de leur consolidation. En outre, il convient de souligner que, même si la plupart des entreprises sont nées ou ont été impulsées dans les années 1990, il existe des expériences plus anciennes. Le solidarisme économique est connu de longue date et se matérialise en un ensemble hétérogène d'expériences issues de différentes époques et territoires. L'« écosol »⁴ est une nouvelle étape historique revisitant des idéaux émancipateurs sur la base d'une convergence politique de leurs multiples expressions concrètes.

Notre ambition n'est pas de revenir sur cette histoire plus longue du solidarisme économique, mais plus simplement d'examiner dans la période la plus récente les facteurs d'émergence et de consolidation des entreprises économiques solidaires. Plusieurs ont pu, dans le cadre de la recherche, être identifiés.

a) La présence d'initiatives populaires ayant une certaine expérience de pratiques associatives, communautaires ou de classe, qu'elle soit issue d'une tradition historique de luttes sociales ou qu'elle soit le fruit de mobilisations plus

4 - Expression employée par les militants de l'économie solidaire au Brésil.

récentes liées à des restructurations économiques. C'est souvent sur la base de cette mémoire commune ou d'expériences de mobilisation que les promoteurs de l'économie solidaire ont forgé une identité collective, ont établi des liens de confiance et ont développé des compétences pour s'organiser et défendre leurs intérêts. Dans le sud du pays, les membres des entreprises les plus avancées sont des dirigeants et des militants de luttes paysannes, urbaines et syndicales. Dans les États du Nord et du Sud, les plus solides associations d'agriculteurs se fondent sur des liens de confiance mutuelle, combinés à des luttes communautaires sur plusieurs fronts. Dans l'État de São Paulo, les coopératives sont issues des luttes ouvrières. Quoique les résultats économiques soient un encouragement, la décision de mettre en place et de maintenir une entreprise solidaire ne dépend pas uniquement de facteurs économiques mais de dynamiques collectives qui puisent dans et alimentent le capital social (PUTNAM, 1996 ; BAQUERO, 2003).

b) L'existence d'organisations et de mouvements de revendications, mouvements d'action directe (DOIMO, 1995) qui organisent les formes et actions de représentation des intérêts collectifs propres aux catégories sociales concernées par les activités d'économie solidaire. Ces organisations intermédiaires se constituent en interlocuteurs légitimes vis-à-vis de l'environnement extérieur et notamment des pouvoirs publics. À travers leurs oppositions et leurs revendications, elles traduisent les demandes populaires en les préservant d'une instrumentalisation dans les catégories de jugement et les logiques d'action des interlocuteurs externes. La Caritas⁵ est un exemple intéressant : forte d'un réseau de paroisses et de communautés catholiques, elle développe depuis les années 1980 un travail d'accompagnement à des activités socio-économiques⁶. Au Rio Grande do Sul, son action a non seulement appuyé plus de 1 000 petites entreprises dans les secteurs du crédit, de la construction d'habitats, de jardins potagers, de fours communautaires, de dispensaires et de coopératives de production, mais le renforcement des solidarités communautaires s'accompagne aussi d'un travail de formation d'une « conscience populaire critique » qui alimente des mobilisations sociales vis-à-vis des pouvoirs politiques et économiques locaux.

c) Des opportunités favorables à l'articulation des pratiques économiques associatives avec l'économie populaire⁷ des travailleurs, par un ajustement aux formes d'organisation individuelles, familiales et semi-collectives, de manière à assurer aux travailleurs la subsistance, à respecter leur expérience et à renforcer leur cercles de relations et d'influence. À de rares exceptions près, les entreprises solidaires ne remplacent pas complètement ni n'abolissent ces formes populaires d'économie, au contraire, elles s'y ajustent et les renforcent, dans la mesure où

5 - La Caritas est un organisme civil lié à l'Église catholique. Elle dispose de sections régionales.

6 - Cette démarche d'accompagnement prendra dans les années 1990 l'appellation de soutien à l'économie populaire solidaire.

7 - Par économie populaire, on entend « l'ensemble des activités économiques et pratiques sociales développées par des groupes populaires en vue de garantir, par l'utilisation de leur propre force de travail et des ressources disponibles, la satisfaction des besoins de base, matériels autant qu'immatériels » pour reprendre la définition d'Ana Mercedes Sarria Icaza et de Lia Tiriba dans le Dictionnaire de l'Autre Économie (2006). En ce sens, toutes les initiatives d'économie populaire ne sont pas solidaires car elles ne sont pas toujours fondées sur les principes de coopération et de solidarité, comme par exemple les micro-entreprises individuelles ou les entreprises familiales.

elles réorganisent les facteurs productifs, matériels et humains, dans un processus de transformation incomplet et essentiellement hybride, comme le montre l'étude sur le Distrito Federal⁸.

d) La présence d'organisations et de groupes de médiation, capables d'orienter les demandes des travailleurs dans le sens d'alternatives associatives et autogestionnaires. Leur compétence déterminante est de mettre en place des instruments pédagogiques et matériels qui incitent les expériences populaires à passer d'une logique de préservation et de défense des conditions d'existence à une logique d'émancipation sociale et économique, ce qui exige de rompre progressivement avec la condition subalterne et de sortir d'une logique économique simple de reproduction des conditions matérielles de subsistance (GAIGER, 1996). Comme on l'observe à São Paulo et au Minas Gerais, entre autres États, l'enjeu presque invariable est d'empêcher que les médiations externes n'aboutissent à des situations de tutelle, à des interférences nuisibles au développement de l'autonomie des travailleurs.

e) La dégradation des conditions de vie des travailleurs souvent précarisés par un marché du travail plus sélectif et peu touchés par des politiques sociales compensatrices insuffisantes ou inadaptées. Bien entendu, comme le souligne l'étude menée à São Paulo, bien que le chômage ou la perspective du chômage aient souvent constitué des forces d'impulsion du renouveau du coopérativisme de cette dernière décennie, ils ne peuvent à eux seuls faire émerger l'économie solidaire comme une solution alternative. Bien souvent, la recherche à tout prix de moyens de survie dégénère très vite en formes épuisées d'économie populaire, voire en activités souterraines et en délinquance si elle n'est pas relayée et canalisée par des agents médiateurs (GAIGER *in* LAVILLE *et al.*, 2005), individuels ou collectifs (ONG, syndicats, mouvements sociaux, institutions locales), dotés de savoir-faire technique et politique.

f) Enfin, la constitution d'un cadre politique et idéologique reconnaissant l'importance des entreprises solidaires et leur appropriation par les mouvements sociaux et la politique institutionnelle. La traduction de cette influence a conduit à une intégration progressive de l'économie solidaire dans le domaine des politiques publiques. L'effet immédiat a été la multiplication et la consolidation des entreprises grâce notamment à l'accompagnement de structures et de dispositifs d'appui. Toutefois, les résultats de la recherche avertissent de la fragilité des politiques institutionnelles inductives, comme c'est le cas des États de Pernambuco et du Ceará, lorsque ces politiques cherchent directement ou indirectement à se substituer ou à faire sans les groupes populaires de base (voir les conditions a, b et c).

Si l'on prend au sérieux ces conditions, il est possible d'affirmer, au risque de décevoir les esprits les plus enthousiastes, que l'existence d'une entreprise économique solidaire n'a rien d'ordinaire, que ce n'est pas une conséquence inévitable face à la crise du marché de travail et à l'insuffisance de revenus. Il n'y a pas de génération spontanée d'initiatives solidaires, mais des trajectoires socio-économiques ancrées dans des histoires politiques et sociales singulières.

8 - Territoire sous l'administration directe de la capitale du pays, Brasília.

Dans la conjoncture actuelle, tout porte à croire que les facteurs « négatifs », c'est-à-dire ceux qui dégradent les conditions de vie des travailleurs et les conduisent à envisager et à s'engager dans des alternatives socio-économiques peu communes et incertaines, ne reculeront pas à court terme. Il faut cependant y ajouter d'autres conditions permettant la création d'une nouvelle entreprise solidaire. On pense en particulier à la constitution d'un tissu populaire capable de dialoguer et de lancer des expériences collectives. Les expériences de petits agriculteurs, décrites au Ceará, montrent clairement la différence entre être sans terre (et sans avenir) et être engagé dans la lutte pour le partage des terres en résistant, ce qui conduit parfois à la découverte de l'intérêt et des valeurs de l'associationnisme comme organisation des solidarités économiques.

À la lumière des cas étudiés, il faut noter que les processus de changement important tendent à échouer chaque fois qu'ils résultent uniquement de chocs externes, sans que des facteurs positifs de conviction morale, de lutte sociale et d'intérêt matériel ne permettent d'esquisser des alternatives solidaires aux solutions de survie économique ou de repli communautaire. Des récits d'expériences ayant surmonté les premières épreuves nous montrent que le choix conscient du solidarisme, lorsqu'il est réaffirmé face à d'autres possibilités, devient le moteur principal de la création d'entreprise et le ciment de liens solidaires qui permettent de surmonter les difficultés des exigences autogestionnaire et coopérative.

Ces facteurs positifs supposent également une transformation des formes de mobilisation sociale fondées uniquement sur le rejet et la dénonciation des mécanismes d'oppression et d'exploitation. L'enjeu est de passer d'un mouvement revendicatif où l'identité collective s'affirme à partir d'un mécontentement commun et d'actions de protestation vis-à-vis d'une situation injuste, à la formulation de propositions alternatives et innovantes⁹. Cette articulation entre contestation et expérimentation met souvent en jeu les liens de confiance et de solidarité entre les travailleurs engagés. Les forces positives favorisent l'adhésion des travailleurs aux propositions associatives, en raison des avantages matériels qu'elles procurent et/ou du sens qu'elles offrent aux convictions et engagements individuels. Elles sont une ressource interne face à l'adversité de l'environnement. C'est pourquoi il devient discutable de s'obstiner à expliquer l'économie solidaire à partir des mouvements du capital comme facteurs prépondérants par rapport aux mouvements du travail. Il semble plus judicieux de concentrer les analyses sur l'histoire des travailleurs, sur leurs expériences et leur culture en matière de direction et d'organisation du travail, sur leurs attentes et leur sens pratique qui, comme le soulignait Pierre BOURDIEU, tout en étant celui de l'expérience pratique de subordination, n'est jamais complètement dépourvu de raison.

Promouvoir l'économie solidaire revient donc à analyser les combinaisons des facteurs d'émergence et de développement des entreprises solidaires. Il revient aux réseaux d'acteurs, aux organismes d'appui et aux pouvoirs publics de n'intervenir essentiellement que lorsque certains de ces facteurs font défaut, pour les

9 - Les dits « nouveaux mouvements sociaux » des années 1980 au Brésil en sont de bons exemples, notamment dans la période de mobilisation précédant la nouvelle Constitution de 1988.

stimuler mais pas pour s'y substituer. L'intervention d'agents externes aux collectifs de travail ou communautaires représente d'une certaine façon une variable de plus à prendre en compte dans l'analyse. Pour que leur influence soit effective, ils doivent persuader les travailleurs du besoin de chercher de nouvelles solutions, soit en raison de l'échec des solutions classiques (formation, reconversion), soit en faisant la démonstration que l'alternative solidaire est économiquement et socialement plus avantageuse. Rendre l'entreprise plus attractive parce qu'elle offre des avantages matériels concrets ou parce qu'elle offre des valeurs intrinsèques fait aussi partie de l'intervention des médiateurs, consultants et autres intermédiaires. Mais, à trop surestimer ce travail de conviction et d'accompagnement au regard de l'importance des traditions communautaires et ouvrières, on se retrouve face aux risques de nouvelles dépendances et d'échecs ¹⁰.

II – LA MARQUE DE LA DIVERSITÉ

Le poids pondéré des facteurs de genèse explique en bonne partie pourquoi les entreprises solidaires présentent une grande diversité du point de vue de la nature de leurs promoteurs, de leurs finalités, de leurs modes d'organisation, de leur insertion dans le tissu économique, de leur rayonnement local ainsi que de leur degré d'affinité et d'engagement vis-à-vis du mouvement sociopolitique de l'économie solidaire. Compte tenu des variations régionales, l'ensemble des entreprises considérées dans l'étude nationale est d'autant plus hétérogène qu'il a été décidé d'intégrer méthodologiquement des entreprises économiques aux caractères associatifs les plus divers, sans exclure celles ne présentant pas formellement des principes d'organisation coopératifs et solidaristes et celles n'appartenant pas au mouvement de l'écosol. À cet égard la conclusion est on ne peut plus claire : il y a beaucoup plus d'expériences d'association et de coopération et plus d'expériences de gestion communautaire et démocratique des moyens de travail que d'agents institutionnels de l'économie solidaire répertoriés dans le pays. Inversement, des initiatives réputées et souvent citées comme emblématiques présentent parfois des performances médiocres au regard des attentes suscitées tant en matière d'autogestion et d'autonomie vis-à-vis de l'extérieur que de faisabilité économique. L'adoption de formes coopératives peut résulter d'objectifs modestes, sans prétention de transformations majeures dans le niveau de vie des individus, ni ambition politique de « dire quelque chose à la société », mais qui répondent tout de même aux besoins de protection, par la voie associative, face à la précarité économique ambiante.

Il est possible de classer les ressemblances et les différences entre les entreprises solidaires, autour de cinq principaux facteurs.

Le caractère essentiel ou complémentaire, intensif ou extensif, permanent ou saisonnier de l'entreprise solidaire pour la vie matérielle des associés. Cet aspect

10 - Il ne fait donc que perpétuer la soumission et la condition subalterne, l'agent qui voit en lui-même de manière illusoire le rôle d'un démiurge, épuré de la fausse conscience dictée par le sens commun, et dépourvu de tout intérêt propre, prêt à réconcilier l'acteur populaire avec la téléologie inscrite imaginativement dans le devenir historique.

est directement lié au rôle déterminant ou subsidiaire que les situations économiques personnelles jouent (ou joueront) au fur et à mesure que l'entreprise prospère. Ce facteur permet d'appréhender dans quelle mesure les associés sont (ou seront) prêts à investir à chaque étape de développement de l'entreprise et n'est donc pas sans conséquence sur son cycle de vie. L'articulation entre les intérêts individuels et familiaux des associés ne peut donc pas être séparée de la nature des engagements mutuels envisageables et de la socialisation possible des moyens de production.

Le caractère prioritaire accordé par l'entreprise aux objectifs sociaux concernant les travailleurs et leur entourage par rapport aux exigences de viabilité économique. Cette différence a opposé, dans l'État du Minas Gerais, les initiatives tournées vers la responsabilité sociale – en particulier celles de bases communautaire et associative – où la génération de revenu est un moyen de parvenir à l'inclusion sociale, à l'organisation populaire et à la citoyenneté, à celles qui sont centrées sur la durabilité économique – notamment les coopératives de travail – dont le but principal est la réalisation du chiffre d'affaires avec l'ambition de faire la démonstration de l'efficacité des formes collectives de production.

Le degré de redéfinition de l'organisation et de la division du travail au sein de l'entreprise solidaire. Il convient ici de tenir compte de la complexité des processus de travail hérités. Lorsque les tâches sont relativement simples, presque indifférenciées, il est plus aisé d'introduire des principes égalitaires stables de redistribution des revenus entre travailleurs-associés. Lorsque tous n'exécutent pas une seule et même tâche et ne peuvent pas partager plusieurs fonctions, sous peine de compromettre la production, les critères de juste valorisation du travail perdent leur caractère d'évidence et demandent une forme d'arbitrage, qui n'est pas toujours satisfaisante et qui est toujours discutable. Mais quelles que soient les situations observées, le contrôle exercé par les travailleurs sur l'organisation du travail et la gestion de l'entreprise est sans commune mesure avec les entreprises conventionnelles. Il n'est pas rare que les activités telles que la gestion financière, les ventes et la gestion des ressources humaines soient exercées par les associés, alors qu'elles étaient auparavant assurées par des professionnels spécialisés.

Le degré d'indépendance par rapport aux agents économiques externes, non seulement dans le choix de ceux-ci mais aussi en termes d'échanges commerciaux et de prescriptions de modèles de production, en lien avec la complexité et l'exigence d'un certain niveau technico-productif. Dans l'État de Pernambuco, le contraste est clair entre les initiatives d'origine endogène et celles d'origine induite, où s'introduisent de graves entraves à la future autonomie de l'entreprise, cas également repérés dans les études du Rio Grande do Sul et de São Paulo. Malgré le faible pouvoir de négociation de la grande majorité des entreprises d'économie solidaire, même celles qui établissent des liens de sous-traitance, l'effort va dans le sens de réduire la dépendance, d'occuper une meilleure position compétitive dans la chaîne de production et face à l'acheteur final.

Le degré de socialisation de l'entreprise, de coopération au travail et d'auto-gestion. À ce niveau, il est possible de distinguer trois situations. Tout d'abord,

des entreprises autogestionnaires de production, fondées sur la socialisation complète des moyens de production et sur des processus collectifs de travail délibérément acceptés. Qu'il s'agisse de coopératives d'agriculture-élevage ou d'entreprises industrielles, elles présentent les plus hauts niveaux d'autogestion et de coopération qui, pour les associés, constituent un aspect essentiel et difficilement réversible de leur travail. Ensuite, des coopératives de travail ou de prestation de services dont la gestion présente des traits collectifs et où le travail est exécuté de façon coopérative ou, le plus souvent, individuellement. En général, l'entreprise reçoit la commande de travail et la distribue par roulement aux associés, dont l'activité est alors discontinuée. Dans certains cas, il revient aux associés de trouver le client et de lui proposer un service dans le cadre juridique de la coopérative. Il y a aussi des entreprises qui visent seulement à encourager la production individuelle ou familiale par une aide à la capitalisation ou à l'accès au marché, comme c'est le cas des coopératives de commerce et de crédit. Elles n'interviennent pas ou peu dans le régime de propriété et les processus de travail. Enfin, des initiatives d'aide au revenu des individus ayant une autre activité principale. Elles ont un statut secondaire et parfois provisoire, sans répercussions importantes sur la vie économique des travailleurs.

III – LE SOLIDARISME ET LES FORMES DE PRODUCTION NON CAPITALISTES

Ces variations dans les formes de gestion et les pratiques de coopération au travail étant considérées, peut-on parler de l'existence de relations de production non capitalistes ? Peut-on, face aux différentes manifestations empiriques de l'économie solidaire, repérer des changements objectifs dans les relations entre les acteurs du processus de production et leurs rapports au travail, changements objectifs et suffisamment significatifs pour dépasser la division entre le capital et le travail propre au mode de production capitaliste et au cadre du salariat ? La question prend naturellement sens dès lors que l'on considère que les entreprises économiques solidaires se caractérisent par des processus de socialisation des moyens de production et de démocratisation dans la gestion du capital et du travail.

Pour apprécier le potentiel de transformation sociale de l'économie solidaire, encore faut-il distinguer les innovations non capitalistes qui, malgré des modalités de participation affichées, n'affectent qu'à la marge l'organisation du travail et les conditions d'obtention et de redistribution du surplus. Une fois écartée cette confusion, il semble possible d'affirmer que, pour certaines des expériences étudiées, le contenu autogestionnaire et coopératif des expériences d'économie solidaire peut être qualifié d'entreprise économique solidaire et peut être considéré, à la lumière de la théorie marxiste, comme une nouvelle forme sociale de production (GAIGER, 2001 ; 2002). Les principes et les fins de l'organisation économique se voient modifiés, les rapports que les individus entretiennent entre eux changent tant en ce qui concerne l'accès aux moyens de production que le processus de travail et l'obtention des résultats.

Le point commun entre les cas les plus emblématiques étudiés par la première recherche nationale sur l'économie solidaire au Brésil, tels les coopératives-projets (Rio Grande do Sul) et les entreprises d'autogestion (São Paulo), est qu'ils permettent aux travailleurs-associés d'établir des relations mutuelles symétriques et horizontales dans les rapports de production et créent une symbiose entre les intérêts individuels et collectifs sur les plans de la gestion et de l'organisation du travail. Au lieu de constituer un obstacle ou un coût à l'efficacité économique, les pratiques démocratiques et coopératives vont avoir un effet positif sur la performance des activités. D'autre part, cette logique répond mieux aux attentes personnelles qui, parce qu'elles sont à leur tour partagées et socialisées, conditionnent en retour la durabilité et la faisabilité des principes d'autogestion et de solidarité.

Là encore, plusieurs facteurs se combinent pour permettre de qualifier ces entreprises solidaires de nouvelles formes sociales de production. Les ressources matérielles, professionnelles, identitaires ou morales des collectifs de travail, ainsi que leurs expériences préalables d'organisation du travail et leur capacité de mobilisation collective s'avèrent déterminantes. La nécessité pour les travailleurs de trouver une nouvelle possibilité de travail et de revenu sous le mode associatif donne aussi plus de chances à l'entreprise solidaire d'être leur lieu principal d'investissement, et non une simple source complémentaire de revenu ou une phase transitoire dans leur stratégie de reconversion. Le degré d'adhésion aux principes du solidarisme, soit à partir de ces valeurs fondatrices, soit sur la base d'expériences concrètes de solidarité au travail, est également décisif. Enfin, la compétence développée par l'entreprise en matière d'obtention de ressources externes est cruciale pour obtenir une reconnaissance économique et une légitimité sociale.

La capacité de combinaison de ces différents facteurs dépend bien entendu des circonstances, mais les cas de réussite analysés dans diverses régions du Brésil et dans différents secteurs de production montrent que l'adoption de responsabilités partagées produit simultanément des droits réels et des gains matériels tangibles dont la préservation et l'expansion imposent des partages de responsabilités renouvelés et un ajustement permanent entre intérêt individuel et intérêt collectif.

La pratique de la gestion partagée ou de l'autogestion produit trois effets importants. D'abord, elle freine les tentatives pour réintroduire la division sociale du travail et adopter des pratiques inégalitaires en favorisant la participation de tous aux décisions. Ensuite, elle élève les niveaux d'engagement et d'effort des individus en renforçant les liens mutuels et en créant un environnement de confiance mutuelle. Enfin, la gestion partagée prédispose à de plus fortes attention et implication au travail qui réduisent les gaspillages et augmentent l'efficacité productive.

Par ailleurs, bien que la pratique du travail partagé subisse les contraintes imposées par l'organisation du processus de production hérité et par le besoin d'apprentissage et de formation des travailleurs, elle permet de faire de la division technique du travail une affaire de gestion, un objet d'évaluation et de décisions conscientes, et non une simple contrainte externe, cadre naturel et inéluctable du

travail quotidien. En ce sens, les coopérations productives, rendues légitimes par l'adhésion au projet et la participation aux décisions stratégiques, favorisent la polyvalence et la flexibilité au travail face notamment aux fluctuations de la demande.

Exemples de gestion et de travail partagés et autogérés

À Santa Catarina, Bruscor possède un système de polyvalence fonctionnelle et de rotation qui élimine les hiérarchies et la division sociale du travail. En outre, ce dispositif permet d'éviter les lésions et les accidents typiques des environnements traditionnels de production industrielle. Les associés eux-mêmes prennent en main les responsabilités de la gestion, y compris la vente et la promotion des produits, dans une entreprise qui s'avère compétitive et profitable comme en témoigne la rapide expansion de son patrimoine. La durée de travail hebdomadaire de 37,5 heures assure des avantages équivalents à ceux prévus par la législation du travail, et une partie des gains est réservée aux mouvements sociaux et à la formation professionnelle continue des associés. Ces entreprises construisent un environnement favorable à la créativité et à l'innovation ainsi qu'au développement d'actions sociales et d'activités extraprofessionnelles pour leurs associés.

Au Rio Grande do Sul, des entreprises telles Univens et Coopernovi entretiennent des formes démocratiques et participatives de gestion et d'organisation du travail, en distribuant de manière horizontale les responsabilités et en permettant un contrôle mutuel dont les effets sont jugés positifs par les travailleurs, tant au niveau de leurs conditions de travail que des gains individuels en matière de revenus.

Dans l'état de Pernambuco, Roupagem a intégré les principes fondateurs de l'autogestion, tels que la propriété collective des moyens de production, la gestion démocratique de l'entreprise, la répartition des gains au moyen de négociations préalables et la non-séparation entre travailleurs et dirigeants. En outre, cette entreprise introduit des pratiques participatives et de co-responsabilité, telles les journées de travail plus longues si cela s'avère nécessaire.

L'association communautaire Porfirio Gomes Nogueira da Costa, au Ceará, tire de la polyculture le surplus qui assure la viabilité économique de l'entreprise, ainsi qu'une contrepartie raisonnable pour les associés qui se traduit non seulement par des rémunérations convenables mais aussi par des pratiques démocratiques, un niveau élevé de coopération au travail et un environnement de confiance.

La gestion et le travail partagés se renforcent mutuellement et favorisent chez les travailleurs un sentiment de responsabilité à l'égard des résultats de l'entreprise, du revenu de chacun et de la survie de tous. Les intérêts individuels deviennent solidaires dans la mesure où ils sont pris en compte au moyen de concessions mutuelles et deviennent tributaires d'une sorte d'altruisme réciproque dont la contrepartie ne réside pas seulement dans le fait d'être reconnu dans son travail mais aussi dans des récompenses symboliques et matérielles.

Cette combinaison de facteurs objectifs et subjectifs est plus fortement à l'oeuvre dans les entreprises d'autogestion et les coopératives d'agriculture-élevage.

Mais, au-delà de ces exemples emblématiques, il ne fait pas de doute que les expériences d'économie solidaire affrontent d'innombrables difficultés, en raison notamment du rôle déterminant joué par le facteur travail dans leurs modes de fonctionnement. L'organisation du travail est la principale source d'innovation, mais aussi de blocages. La faiblesse de l'entreprise solidaire est souvent due à son retard technologique et au manque de formation professionnelle qui engendrent un déficit de compétences disponibles et de capacités d'innovation. Souvent habitués au travail prescrit, peu qualifié et imprégné de modes de gestion autoritaires et hiérarchiques, les travailleurs doivent faire face aux contraintes quotidiennes et prospectives de la gestion. Ils s'aperçoivent rapidement que ni les critiques adressées à l'économie dominante, ni les bonnes intentions ne suffisent à transformer les arrangements technico-productifs dans leurs variantes préfordistes, fordistes et post-fordistes. Enfin, en raison de l'insuffisance et de l'absence de capital, les entreprises solidaires doivent bien souvent réaliser l'accumulation primaire par autofinancement, ne pouvant compter sur une alternative raisonnable. Pour cela, il leur faut faire appel aux circuits de la gestion et du travail partagés, et en même temps s'approvisionner en ressources sociopolitiques et savoir profiter au maximum de leur propre expérience.

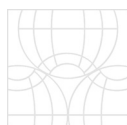
Dans l'ensemble, les bénéficiaires sont modestes mais leur importance toute relative permet de dire que les Brésiliens vivraient mieux, auraient une meilleure qualité de vie, s'ils jouissaient des améliorations et des gains apportés par l'expérience des entreprises d'économie solidaire. Du point de vue des résultats, celles-ci présentent des avantages comparatifs aussi bien par rapport à l'économie populaire, sous ses formes individuelles ou familiales et informelles, que par rapport aux offres de travail salarié effectivement accessibles à ces catégories de travailleurs, c'est-à-dire des emplois sans prestige, peu qualifiés, mal rémunérés et instables, dans des secteurs où la réduction des coûts salariaux est traditionnellement la principale et presque la seule stratégie compétitive. Il faut ajouter à cela d'autres avantages, tels que la non-discrimination des individus jeunes, vieux, noirs et des femmes, outre les gains sociaux plus larges confirmés par les différentes équipes de recherche, tels l'émergence d'espaces de structuration des liens communautaires non sans effets d'évitement de la dégradation du tissu social.

Au regard des formes de production solidaire étudiées ici, les entreprises solidaires possèdent des caractéristiques prometteuses mises en évidence dans d'autres études comparatives. Si leurs principes d'organisation ne les empêchent pas d'être en concurrence sur le marché, elles n'ont donc pas besoin d'attendre la dissolution de l'économie de marché pour exister et produire des bénéficiaires. Elles présentent des avantages relatifs du point de vue de l'efficacité, en raison des motivations morale et matérielle des travailleurs-associés ou d'une forte capacité d'adaptation face à des marchés fluctuants et fragmentés¹¹. Leur constitution engendre un effet immédiat de distribution de la propriété et de démocratisation de l'économie, stimulant la croissance et la réduction des inégalités.

11 - Il ne serait pas absurde d'affirmer que, sans les facteurs de rentabilité inscrits dans les liens de coopération et de gratuité, ces entreprises seraient impossibles (Caillé, 2003).

Enfin, elles engendrent simultanément des bénéfices sociopolitiques tels que l'élargissement de la citoyenneté et de la participation, bénéfices qui ne sont pas sans effet pour contrecarrer des inégalités économiques (SANTOS, 2002).

En ce qui concerne la nature des entreprises d'économie solidaire, on peut essentiellement conclure que celles-ci favorisent, dans certains cas, l'existence de relations sociales antagoniques au capitalisme et, dans de nombreux cas, préservent et revitalisent les relations sociales non capitalistes, fondamentales à la vie des pauvres et aux individus vivant de leur propre travail, ce qui atténue alors leur assujettissement à l'économie dominante et conjure l'exclusivité des relations salariées, c'est-à-dire celles de subordination et d'exploitation qui leur sont ordinairement réservées. Du point de vue primordial du développement humain, les entreprises d'économie solidaire offrent aux travailleurs des expériences concrètes d'autonomie au travail et par le travail ¹².



Un des résultats récurrents de la recherche concerne le déficit d'échanges économiques entre entreprises solidaires, ce qui n'est pas sans interroger sur la portée systémique de l'économie solidaire. Des entreprises d'autogestion, des coopératives d'agriculture-élevage et la plupart des groupes informels se retrouvent isolés, soumis aux règles du marché dans leur secteur d'activité. Soumis aux règles de la concurrence, ils cherchent à maintenir ou accroître leurs parts de marché. La pression du marché impose des sacrifices, des renoncements et des compromis qui vont parfois à l'encontre des valeurs et des objectifs d'une production solidaire.

Une telle situation est typique des formes sociales de production qui coexistent sous un mode de production hostile, dans lequel il faut se battre constamment pour avoir son espace vital, sa place au soleil. Tel a été le sort peu glorieux du système de vie paysan au fil du temps, et plus récemment celui de la petite production familiale face à l'expansion capitaliste vers la campagne. Dans les conditions actuelles, les entreprises solidaires subissent une double subordination à l'économie capitaliste : d'une part elles sont soumises aux effets de la logique d'accumulation et aux règles d'échange imposées à l'ensemble des agents économiques ; d'autre part, pour répondre à l'argument de la productivité compétitive, elles se voient contraintes d'adopter la base technique du capitalisme, les modes matériels de production que celui-ci développe en permanence. Les contraintes liées aux logiques d'accumulation, d'échange marchand et d'imitation technologique entrent en tension avec la logique économique solidaire et,

12 - Un fait évoqué par les chercheurs, selon leurs langages et catégories d'analyse, au moyen de plusieurs expressions: rupture des relations ancestrales de commande et de servitude, fuite de l'appauvrissement matériel, émotionnel et intellectuel des travailleurs, formation de communautés de travail, libération et reconstruction de la subjectivité authentique, récupération des solidarités primaires, espace d'expression, recomposition du sujet fragmenté, producteurs librement associés, nouvelle culture du travail, etc.

si elles sont acceptées sans résistance, finissent par dénaturer ce qu'il y a de plus particulier dans le solidarisme économique (GAIGER, 2003c).

Dans quelle mesure les expériences des entreprises d'économie solidaire peuvent-elles sortir d'une logique adaptative aux contraintes du marché, et contribuer à une nouvelle institution sociale de l'économie ? Comme le souligne Boaventura de Souza SANTOS, ces expériences « ont en commun le fait que, même si elles ne prétendent pas remplacer le capitalisme d'un seul coup, elles cherchent (les résultats étant différents) à gêner sa reproduction et son hégémonie » (SANTOS, 2002, p. 29). Cette hégémonie est remise en cause dans l'expérience du travail, dans le vécu personnel de la démocratie économique. Il convient en outre d'éviter des généralisations parce, comme nous l'avons vu, il existe des différences profondes en ce qui concerne la genèse, les objectifs et le contenu social des expériences d'économie solidaire. Mettre en évidence cette diversité a été l'un des mérites de cette recherche. Dans l'économie solidaire, des initiatives introduisent de nouvelles relations sociales de production de nature non capitaliste, d'autres expriment la résurgence de pratiques d'économie populaire avec des éléments de réciprocité et de solidarité, mais d'autres encore se contentent d'offrir des solutions palliatives, de résistance face à la précarisation, les inégalités et les exclusions engendrées par le capitalisme mondialisé.

Il est vrai que de nombreuses organisations populaires de base se limitent à de simples stratégies de survie, et que les pratiques de réciprocité constituent davantage une réaction face à la dégradation de la situation économique que le résultat d'une critique consciente et explicite du capitalisme par les travailleurs (QUIJANO, 2002). Cependant, le bilan des expériences qui ont fait l'objet de la recherche permet d'affirmer que, dans certains cas et à différents degrés, les entreprises économiques solidaires constituent la preuve de la viabilité d'une autre logique sociale de production et de rapport au profit qui intègre et donne un sens aux préoccupations de la vie quotidienne des travailleurs. Certes les entreprises concilient, non sans mal, nouvelles formes de gestion et de participation et réponses aux exigences de compétitivité et de rentabilité. Mais, sous peine de priver notre raisonnement de la perspective historique, les résultats de la recherche montrent des possibilités de coexistence et de compromis entre la logique solidaire, la logique marchande et la logique de redistribution assurée par l'État. Ce n'est donc pas dans la multiplication progressive et continue des entreprises solidaires qu'il faut attendre un point de rupture suffisant pour provoquer un nouvel encastrement plus solidaire de l'économie. De la même façon, il est sans doute illusoire de présenter les modes d'organisation et de production solidaires comme seules alternatives face aux crises et aux contradictions du capitalisme, non seulement du fait de leurs fragilités, mais aussi de par leur caractère hybride. Il n'y a pas non plus de sens à défendre la croissance de l'économie solidaire dans des niches ou des secteurs à part, où les principes de celle-ci seraient préservés.

Ce que l'on peut raisonnablement envisager, c'est l'adoption d'un nouveau système de régulation, assurant cette coexistence conflictuelle entre principes et entreprises relevant de logiques différentes. Cela doit être conquis au moyen d'une délibération politique de la société, d'un choix entre des chemins possibles, comme l'illustrent bien certains points qui sont à l'ordre du jour de la politique actuelle de l'économie solidaire au Brésil, telle la question du cadre

légal. En poursuivant dans ce sens, on fonderait alors une autre « institution sociale de l'économie », codéterminée extra-économiquement, et qui ne serait plus comme un système inexorablement autonome et autorégulé¹³.

BIBLIOGRAPHIE

- BAQUERO M., 2003, « Capital social », in CATTANI A., *A Outra Economia*, Porto Alegre, Veraz, pp. 28-33.
- CAILLÉ A., 2003, « Sur les concepts d'économie en général et d'économie solidaire en particulier », *Revue du MAUSS*, n° 21, Paris, La Découverte, pp. 215-235.
- CATTANI A. (ed.), 2003, *A outra economia*, Porto Alegre, Veraz.
- DEFOURNY J., DEVELTERE P., FONTE-NEAU B. (ed.), 1999, *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Paris/Bruxelles, De Boek.
- DOIMO A., 1995, *A vez e a voz do popular*, Rio de Janeiro, ANPOCS/Relume-Dumará.
- GAIGER L. (ed.), 1996, *Formas de resistência e de combate à pobreza*, São Leopoldo, Editora Unisinos.
- GAIGER L., 1999, « Significado e tendências da economia solidária », in Central Única Dos Trabalhadores (ed.), *Sindicalismo e economia solidária*, São Paulo.
- GAIGER L., 2001, « Virtudes do trabalho nos empreendimentos econômicos solidários », *Revista Latinoamericana de Estudios del Trabajo*, Buenos Aires, vol. 7, n° 13, pp. 191-211.
- GAIGER L., 2003a, « Empreendimentos econômicos solidários », in CATTANI A. (ed.), *A outra economia*, Porto Alegre, Veraz, pp. 135-143.
- GAIGER L., 2003b, « L'économie solidaire au Brésil », *Revue du MAUSS*, n° 21, pp. 80-96.
- GAIGER L., 2003c, « A economia solidária diante do modo de produção capitalista », *Cadernos do CRH*, n° 39, Salvador, pp. 131-211.
- GAIGER L. (ed.), 2004, *Sentidos e experiências da economia solidária no Brasil*, Porto Alegre, Editora da UFRGS, 417 p.
- GAIGER L., 2005, « Économie solidaire et espace public, quelques propos sur le rôle des agents médiateurs », in LAVILLE J.-L. et al., *Action publique et économie solidaire*, Ramonville, Erès, pp. 321-334.
- LAVILLE J.-L., FRANÇA FILHO G., 2004, *Economia solidária ; uma perspectiva internacional*, Paris/Porto Alegre, LSCI/ Ed. UFRGS.
- MERCEDES A., TIRIBA L., 2006, « Économie populaire », in LAVILLE J.-L., CATTANI, A. (ed.), *Dictionnaire de l'Autre Économie*, Paris, Folio, Hachette Littérature, pp. 217-223.
- PUTNAM R., 1996, *Comunidade e democracia ; a experiência da Itália Moderna*, Rio de Janeiro, Fundação Getúlio Vargas.
- QUIJANO A., 2002, « Sistemas alternativos de produção ? », in SANTOS B.S., *Produzir para viver ; os caminhos da produção não capitalista*, Rio de Janeiro, Civilização Brasileira, pp. 475-514.

13 - Il est utile de s'interroger : comment les peuples auraient-ils survécu à cette domination d'une forme historique de vie économique, s'ils avaient cru en celle-ci ?

SANTOS B.S., 2002, *Produzir para viver ; os caminhos da produção não capitalista*, Rio de Janeiro, Civilização Brasileira.

SINGER P., SOUZA A. (ed.), 2000, *A economia solidária no Brasil ; a autogestão como resposta ao desemprego*, São Paulo, Contexto.